

N°16 - Décembre 2015

Castellane

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

-info.com



La vie de Castellane et ses hameaux



Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne « La vie de Castellane et ses hameaux »



Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.

mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...).

ÉTAT CIVIL DU 6 MAI 2015 AU 14 DÉCEMBRE 2015

Naissance hors commune : 8
Naissance à Castellane : 0
Baptême civil : 1
Mariage : 4
Décès : 19
 sur la commune : 14
 Décès hors commune : 5

RENSEIGNEMENT et numéros Utiles

- * **Mairie** 04 92 83 60 07 de 9h-12h & 14h30-17h
- * **Service Technique** 06 86 96 69 33
- * **Permanence accueil CCAS** 04 92 83 77 19
- * **Office de Tourisme** 04 92 83 61 14
- * **Communauté de Communes du Moyen Verdon** 04 92 83 68 99
- * **Urgences médicales** 15
- * **Pompiers** 18
- * **Gendarmerie** 17
- * **Hôpital** 04 92 83 98 00
- * **Curé du secteur Verdon Castellane** 04 92 83 72 23
- * **Saint-André-les-Alpes** 04 92 83 07 05
- * **Déchetterie** 04 92 83 39 21
- * **Vétérinaire** 04 92 83 00 00

URBANISME

du 27 novembre au 30 mai

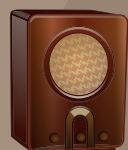


AUTORISATIONS D'URBANISME	DÉCISIONS
Permis de construire	
17 déposés	12 accordés 0 refusé 5 en cours d'instruction
2 modifications	2 accordés
Permis de démolir	
0 déposé	
Permis d'aménager	
0 déposé	
Déclarations préalables	
63 déposés :	24 sans opposition 1 opposition 32 accords tacites 6 en cours d'instruction
Certificats d'urbanisme	
38 déposées dont :	
23 « d'information »	35 instruits
15 « opérationnel »	1 tacite 2 en cours d'instruction

LA DÉCHETTERIE

	Castellane 04 92 83 39 21		La Mure Argens 04 92 83 07 48		Barrême 04 92 31 68 51	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Mercredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	09h - 12h	
Vendredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Samedi	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche						

Fréquences Radio FM



Europe 1 : 100 MHz
 Nostalgie : 92.5 MHz
 RFM : 104.9 MHz
 Radio Verdon : 91 MHz

Vous reconnaissez-vous du dernier Castellane Info

Debout de gauche à droite :

Xavier Andreu, Patrick Gavarr, Loïc Hugo, Pierre Mege, J Louis Phillip, J Pierre Semino
 Benoit Fortuna, Didier Copin, José Deneuve, Claude Silvestrelli, Michel Tomeski



Castellanaises, Castellonais, chers amis,

130 personnes innocentes ont été lâchement assassinées parce qu'elles vivaient dans une démocratie.

Notre pays, est une terre de liberté dans laquelle chacun, dans le respect des autres, peut s'exprimer et vivre comme il l'entend. C'est ce qui est attaqué aujourd'hui par certains voulant imposer à tous une vision terrifiante du monde. Face à cette barbarie, nous nous devons de faire front pour la défense de nos valeurs républicaines et humanistes. Dans ce monde terni par l'obscurantisme de certains, plus que jamais notre unité sera déterminante dans ce long combat juste et essentiel pour préserver notre liberté chèrement acquise dans notre histoire et trop souvent au prix du sang.

Croyez-moi, le présent éditorial n'a pas été facile à rédiger ...

Célébrer les fêtes de fin années et accueillir de façon joyeuse la nouvelle année peut paraître vain et même indécent. Pourtant, depuis que le monde est ce qu'il est, nous nous devons d'avancer, notamment pour toutes celles et tous ceux qui ont payé de leur vie le fait de défendre notre démocratie, nos valeurs républicaines et notre mode de vie. Offrir un avenir à nos futures générations dans un monde plus juste et plus respectueux des autres et de notre environnement n'est-ce pas la route à suivre ?

Soyons unis, soudés, mettons de côté nos querelles futiles qui nous affaiblissent. Sublimons-nous dans ce que notre pays, la France, a su apporter au monde de plus beau et qui se résume en ces trois mots qui sont la devise de notre République :

« liberté, égalité, fraternité ».

Castellanaises, Castellonais, en ces temps difficiles, face à la compassion que nous éprouvons pour toutes les victimes, les blessés et ces nombreuses familles endeuillées nous nous devons d'être forts et unis et ayons foi en l'avenir ! Comme l'a si bien écrit Simone de Beauvoir : « Dans toutes les larmes s'attarde un espoir ».

Que cette fin d'année soit la meilleure pour vous toutes et vous tous et que 2016 vous apporte, ainsi qu'à ceux que vous aimez, joie, bonheur et santé.

Avec mes sentiments dévoués,



Jean-Pierre TERRIEN
 Maire de Castellane



EAU - ASSAINISSEMENT

Station d'épuration du bourg : 2 000 000 € de travaux seront réalisés (2017) pour la moderniser, reconstruire et rénover tout ce qui est obsolète et mettre en place le traitement tertiaire ; pour cela nous devrions bénéficier de subventions à hauteur de 80 %.

Station d'épuration de la zone artisanale : celle-ci sera arrêtée car non conforme à la réglementation ; des travaux pour la relier à la station du bourg seront réalisés (2016) pour un montant de 500 000 € avec, nous l'espérons, 80 % de subventions.

Compétence eau et assainissement communale : celle-ci devrait être transmise d'autorité, à la Communauté de Communes du Moyen Verdon ou à la fusion d'intercommunalités appelée « Pôle Verdon » en 2 020 mais probablement dès 2018 car la Communauté de Commune actuelle détient déjà la compétence assainissement autonome.

Lutte contre les eaux parasites : celle-ci s'avère indispensable afin que lors d'épisodes pluvieux ces eaux issues des gouttières ou autres... ne viennent perturber le fonctionnement de la station d'épuration et donc polluer le Verdon en débordant.

Lutte contre les graisses : de même tous les établissements doivent équiper leurs cuisines de bacs à graisse pour le bon fonctionnement des installations.

Responsabilité du maire : les services de l'État, par les contrôles effectués, font injonctions aux Maires de réaliser les travaux nécessaires à la préservation de l'environnement ; si ces améliorations ne sont pas réalisées, la commune sera condamnée dans un premier temps à de lourdes amendes puis on pourra nous obliger à confier la compétence à une gestion privée au lieu de la régie communale actuelle. De ce fait le coût du mètre cube d'eau assaini pourrait être 3 à 4 fois plus cher.

La commune met tout en œuvre pour avoir des installations aux normes afin de céder à l'intercommunalité une situation claire.

entre deux communes sont importantes ;
• Les instances décisionnelles seront encore plus éloignées des habitants.

Il est à noter qu'un certain nombre de compétences communales vont passer d'autorité à l'intercommunalité ; cela concernera ; le tourisme, l'eau et l'assainissement... Nous devons pouvoir digérer ces changements dans le cadre de notre intercommunalité actuelle. Espérons que le bon sens et l'esprit de raison prévaudront !

L'État pourra nous imposer cette fusion mais la commune de Castellane met en garde toutes les Autorités sur les conséquences désastreuses qui pourraient résulter de décision qui ne prennent pas en compte notre ruralité.

La commune de Castellane est opposée à une telle proposition pour les raisons suivantes :

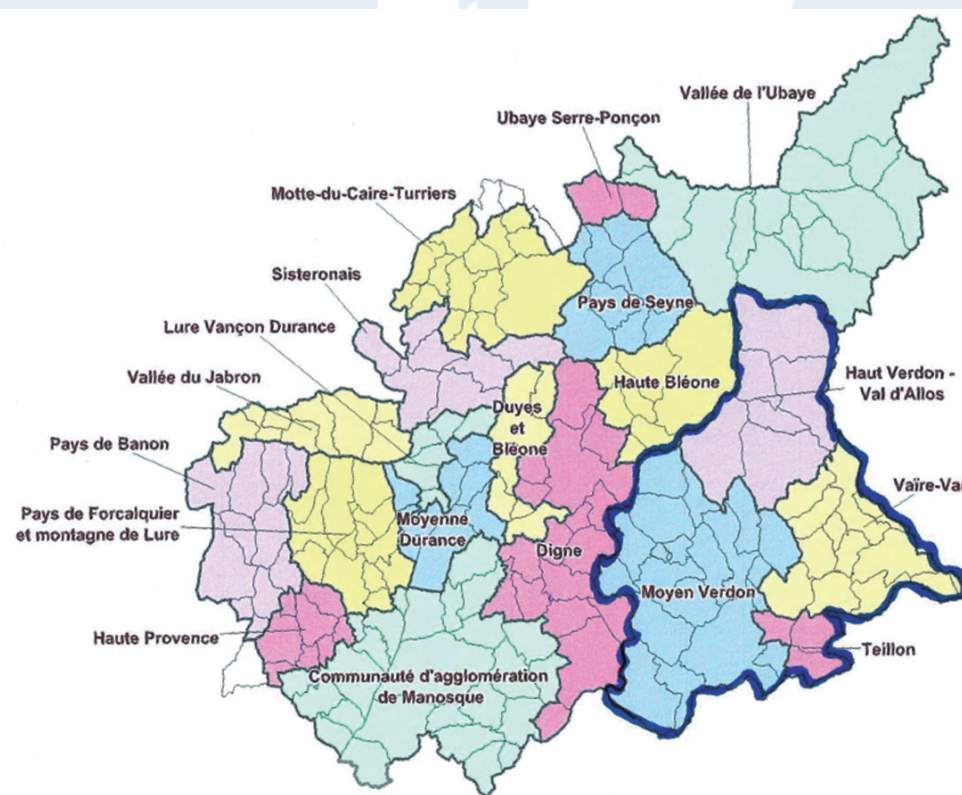
- Le Pays A3V est un territoire de projets non compatible pour être un territoire d'exercice de compétences ;
- Des compétences actuelles exercées par les différentes intercommunalités non homogènes ;
- Des fiscalités très différentes ;
- Une très faible densité de population pour un territoire immense ;
- Le regroupement de bassins de vie ne favorisera pas les échanges tant les verrous naturels sont des obstacles infranchissables ;
- La mutualisation des équipements n'est pas réaliste ni même celle des personnels car les distances

FUSION DE 5 INTERCOMMUNALITÉS AU 1^{ER} JANVIER 2017 : UNE DÉCISION LOURDE DE CONSÉQUENCES

La loi N.O.T.R.E. (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit, dès janvier 2016 la diminution des régions (13 au lieu de 22 en France métropolitaine) mais elle oblige aussi les intercommunalités à fusionner si elles ne comprennent pas un nombre d'habitants égal à 15 000

avec une possibilité d'un minimum de 5000 habitants pour les communautés de communes dont la moitié au moins d'entre elles sont en zone de montagne.

Castellane est actuellement une des 19 communes faisant partie de la Communauté de Communes du Moyen Verdon. Madame le Préfet propose (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) de faire fusionner les 5 communautés de Communes situées sur le territoire du Pays A3V (voir la carte ci-dessous) ; cette nouvelle communauté de communes regrouperait 41 communes pour 11343 habitants.



Mairie de Castellane

Alpes de Haute-Provence



République Française

COMMUNIQUÉ

Suite au diagnostic effectué récemment sur le fonctionnement de la station d'épuration du bourg, il apparaît que les eaux parasites perturbent, par temps de pluie, son fonctionnement. Ces eaux proviennent essentiellement des gouttières raccordées au système d'égout. Le raccordement des eaux pluviales, provenant des toitures, cours, jardins... au réseau d'eaux usées est interdit. Les services de l'Etat, qui contrôlent les réseaux d'assainissement, font obligation aux communes de tout mettre en œuvre pour que seules les eaux usées soient raccordées aux égouts.

A ce titre je vous rappelle le règlement de l'assainissement collectif qui stipule, entre autre :

Article 13 « ... les eaux pluviales ne doivent en aucun cas être rejetées dans le réseau d'assainissement ».

Article 17 « Les infractions au présent règlement sont, en tant que de besoin, constatées par la mairie. Elles donnent lieu à une mise en demeure par le Maire ou son représentant légal et, éventuellement, à des poursuites devant les tribunaux compétents ».

Je vous demande donc de vous conformer à celui-ci, le plus tôt possible et avant le 31 mars 2016.

Après cette date, des détections selon le principe des tests à la fumée, seront effectuées, et mettront en évidence les branchements illicites.

Je vous rappelle qu'une station d'épuration, dont le fonctionnement est perturbé par des eaux parasites, peut polluer les cours d'eau lors d'épisodes pluvieux. Cela constitue une infraction au Code de l'Environnement qui est mise en évidence par les services de l'Etat.

A ce titre, le maire de la commune concernée est responsable du bon fonctionnement de ces installations, je vous rappelle que la commune, et donc le contribuable, peut être lourdement condamnée (amendes importantes) en cas de pollution des eaux.

Je compte sur votre compréhension et votre souci du respect de l'environnement pour faire le nécessaire si vous êtes concernés par ce problème.

Pour toute information vous pouvez vous rapprocher des services techniques de la commune.

Je vous remercie pour votre contribution au bon fonctionnement des installations et pour le respect de notre environnement.

Le Maire
Jean-Pierre TERRIEN



RAPPEL

Les clefs pour les bornes des rues piétonnes sont disponibles pour les propriétaires à la mairie en signant une convention et en s'acquittant d'un montant de 15€.

D'autre part, tous les possesseurs de clef se doivent de tenir en permanence les bornes remontées. Tout véhicule se trouvant dans les rues piétonnes, alors que les bornes sont baissées, sera systématiquement verbalisé.

STATIONNEMENT GÊNANT

Depuis plusieurs mois les stationnements sur trottoir, sur passage piétons et sur arrêt de bus sont maintenant considérés comme très gênants et seront verbalisés à hauteur de 135€ au lieu de 35€.

ZONE BLEUE

La zone bleue se situant devant la mairie est gratuite toute l'année pour une durée de 45 minutes à condition bien sûr, de disposer sur le tableau de bord visible de l'extérieur un disque européen. Il suffit de mettre son heure d'arrivée. Tout dépassement ou non apposition du disque est verbalisé par une amende de 17€. Si le véhicule reste garé toute la demi-journée ou la journée complète le véhicule sera verbalisé en stationnement abusif à 35€.

RUE DU 11 NOVEMBRE SÉCURITÉ DES ENFANTS

Le stationnement et la circulation sont interdits aux heures de sortie des écoles à 12h et à 16 heures.

LE CCAS DE CASTELLANE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Castellane existe depuis 1992 avec la création du service de portage de repas à domicile. Il est supervisé par le Président qui est le Maire et un Conseil d'administration de 11 membres.

Il a son propre budget.

Il y a en moyenne une dizaine de personnes qui bénéficient du service de portage de repas à domicile. C'est une liaison froide : ce qui veut dire que les repas sont livrés 3 fois par semaine. C'est l'hôpital qui assure la fabrication. Le tarif est de 7.50€ le repas et 52.50 € la semaine. Pour les personnes ayant de petits revenus, il y a la possibilité de bénéficier d'une prise en charge par l'APA ou l'Aide sociale.

L'accueil se fait au 126 avenue Frédéric Mistral dans les locaux de l'Ancienne gendarmerie. Les demandes sont multiples, qui vont des demandes d'Aide sociale pour l'aide-ménagère, l'aide à l'hébergement, les dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Il assiste aussi le public pour les demandes d'aide aux logements, cmu, PCH, etc...

Dans les mêmes locaux, il y a de nombreuses permanences telles que l'assistante sociale, la PMI, le Pôle Emploi, la CPAM etc... et la mise à disposition d'ordinateur pour aider les personnes dans leurs démarches ou les recherches d'emploi.

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec les Agents du Conseil Départemental et avec l'Association ADMR qui gère le service d'Aide-ménagère de Castellane. Cette association a son siège dans les mêmes locaux. Il y a 10 salariées et une moyenne de 50 personnes qui bénéficient de ses services. L'ADMR installe aussi des téléalarmes.

Le CCAS délivre aussi des bons alimentaires ponctuellement en collaboration avec les Restos du cœur qui démarrent leur campagne hivernale le 11 décembre à Castellane et la Croix rouge qui a son antenne Rue Nationale.

Le CCAS organise aussi chaque année le traditionnel goûter auquel les personnes résidentes à Castellane et ayant plus de 60 ans sont invitées et les plus de 65 ans reçoivent en plus un petit cadeau.

Lors de cet après-midi, un spectacle est présenté par les enfants de la Chanterie de l'AEP ainsi qu'une animation avec Ciel d'Été. Cette année, le goûter a lieu le Mercredi 16 décembre à 14h30 à la salle des Fêtes.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le conseil municipal jeunes s'est réuni à la mairie dans la salle du conseil municipal pour élire son maire, ses adjoints et ses conseillers

Maire	Cluet Quentin
1 ^{er} adjoint	Zacharie Yanis
2 ^e adjoint	Boujarane Wissal
3 ^e adjoint	Delannes Calvin
4 ^e adjoint	Bertaina Ludovic
5 ^e adjoint	Pouchot Ludivine

Conseillers
Delannes Shana
Delpont-Chauvet Noé
Boujarane Sajida
Rocacher Maylis
Collomp Antonin
Brémond Laura
Clément Aurélia
Orengo Benjamin



L'ÉCOLE DE CASTELLANE OUVRE SES PORTES AUX LOISIRS !

Depuis la rentrée, les jeunes élèves voient leur école se transformer en Centre de loisirs chaque vendredi après-midi.

Avant la réforme des rythmes scolaires, qui aurait cru que les murs de l'école accueilleraient un après-midi par semaine en dehors des vacances scolaires, des activités créatives, sportives, culturelles, telles que : arts visuels, loisirs créatifs, expression corporelle (chant, danse, théâtre), lecture-contes, reporter radio en herbe, randonnées, atelier cuisine, courses d'orientation, etc.

Avec un taux de participation en hausse cette année, ce sont 82 enfants de + de 6 ans, 44 enfants de 2-6 ans attendent l'arrivée des 14 intervenants chaque vendredi après-midi.

Ce sont 8 ateliers mis en place pour les élémentaires et 4 pour les maternelles

qui sont proposés aux enfants. Les intervenants sont accompagnés par du personnel communal (AISEM, éducateur sportif, agents techniques) mis à disposition par la Mairie.



Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial, la mairie de Castellane offre aux enfants la possibilité de pratiquer gratuitement des activités répondant à des objectifs pédagogiques définis. Mais pas seulement ! Tout au long de l'année, les enfants rendent régulièrement visite aux résidents de l'hôpital favorisant ainsi les liens inter-générationnels. C'est le Vivre ensemble qui est également visé par ce projet.

Cette volonté d'accès aux loisirs pour tous à des fins éducatives chaque vendredi, se fait grâce à une synergie collective avec la participation des diverses associations, intervenants spécialisés, du personnel communal et des élus.



UN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS TOURISTIQUES REPENSÉ

Après avoir réalisé une rénovation de ses locaux, l'Office de Tourisme de Castellane n'arrête pas le changement en repensant ses formules et propositions tarifaires faites aux divers prestataires touristiques dans le cadre de sa campagne de partenariat 2016.

Ces modifications ont été engagées toujours avec pour objectif l'amélioration et l'enrichissement des liens qui unissent notre structure à tous les acteurs touristiques du secteur de Castellane, en tentant de s'adapter au mieux à leurs attentes.

Plusieurs formules sont désormais proposées en fonction des catégories professionnelles et de la visibilité que les acteurs souhaitent apporter à leur activité. Les partenaires souscrivant à ces différents « packs » ont donc le choix entre une visibilité minimale ou optimisée en intégrant nos supports de communication web et papier, et une publicité renforcée par la création d'encarts publicitaires.

Par ailleurs, et conformément à la marque « Qualité Tourisme » obtenue par la structure en juin dernier, une distinction a été faite entre l'adhésion et le partenariat.

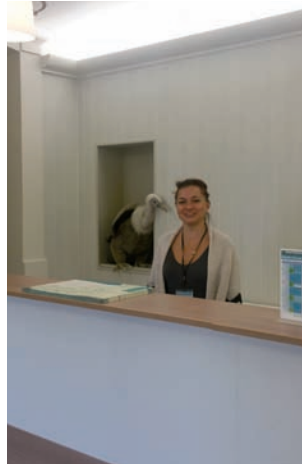
L'adhésion est désormais proposée à toutes les personnes intéressées pour participer à la vie de l'association et donc prendre part aux prises de décision.

Il n'est donc plus nécessaire d'être professionnel du tourisme pour intégrer le conseil d'administration de la structure. De la même façon, les prestataires qui souhaiteraient simplement bénéficier des services de l'office de tourisme, ont désormais accès aux différents packs sans devenir adhérent.

L'Office de Tourisme rappelle que la date limite de retour de partenariat était fixée au 15 novembre... nous invitons donc les retardataires à nous renvoyer leurs informations au plus tôt afin de pouvoir éditer nos brochures 2016 dans les meilleurs délais.

Notre équipe reste à votre écoute pour toutes questions à ce sujet. N'hésitez pas à solliciter notre aide.

Béatrice Barbacetto - Pôle Partenaires



BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2015

Cette année, l'Office de Tourisme a accueilli plus de 43 000 personnes soit 17% de plus qu'en 2014. Cette hausse est due aux ponts de mai favorables et aux bonnes conditions météorologiques surtout sur l'arrière saison.

Toutefois la conjoncture économique induit un changement dans le comportement de nos vacanciers :

- Une baisse de la durée des séjours liée à une augmentation de l'itinérance.
- Des réservations de plus en plus tardives liées à la recherche de bonnes conditions météo et de bons plans.

Si l'on compte toujours près de 60% de français parmi les visiteurs, les étrangers sont principalement européens (Pays-Bas, Italie, Grande-Bretagne et Allemagne). Cette année une augmentation de la clientèle allemande et anglaise a été enregistrée. Il faut noter qu'au niveau départemental 35% de la clientèle étrangère est enregistrée dans le Verdon.

Comme l'année précédente les demandes les plus fré-

quentes concernent la randonnée (25%), toutefois on constate une forte augmentation sur la pêche et les activités enfants.

Côté satisfaction, nos visiteurs ont rempli près de 250 questionnaires et ont formulé plus de 270 suggestions, les grandes lignes sont :

- Les visiteurs sont très satisfaits de nos services en terme d'accès et de contact, seul bémol le confort des locaux et la localisation de la structure en terme de stationnement et de visibilité.
- Une réflexion est à mener sur le fonctionnement de la navette des Gorges et l'aire de camping car communale. Il faut envisager l'implantation d'aires de pique-nique sur la commune et de randonnées au bord de l'eau, et proposer la vente de topos d'escalade et d'un tour guidé du canyon.

Mathilde PEREZ - Pôle Accueil



L'OFFICE DE TOURISME FAIT PEAU NEUVE !

Cela faisait près de 15 ans que les murs de l'Office de Tourisme n'avaient pas vu l'ombre d'un pinceau !

C'est désormais chose faite depuis la fin des vacances de Toussaint et le coup de modernité apporté à l'espace d'accueil... Si l'aménagement n'est pas encore finalisé, les tons clairs et lumineux qui ont été choisis apportent déjà une clarté à la pièce particulièrement appréciable en cette saison.

Le mobilier a également été revu afin de proposer des postes de travail plus fonctionnels pour le personnel d'accueil et un élément bas pour les personnes à mobilité réduite au sein de la banque d'accueil (livraison prévu en janvier). Différents modules ont également été implantés dans l'espace visiteurs afin de repenser l'organisation de la documentation en libre service. Ces modifications devraient permettre une meilleure circulation des visiteurs dans ce local restant exigü au cœur de la saison touristique.



Si les murs demeurent pour le moment nus, la structure entend bien donner de la personnalité à ce lieu en mettant notamment en avant au travers de grandes photographies les richesses de notre destination. Le travail de l'équipe tend donc à épurer cet espace en triant les informations directement visibles par les visiteurs. Le numérique devrait également prendre une part prépondérante d'ici la saison 2016 avec la mise à disposition de tablettes tactiles et d'un écran.

Le projet de mutualisation avec la Maison Nature et Patrimoine reste pour autant toujours d'actualité puisque la modernisation des locaux n'a évidemment pas permis leur agrandissement ni une meilleure sonorisation et que les problèmes de localisation et de stationnement soulevés quotidiennement par les nombreux visiteurs demeurent...

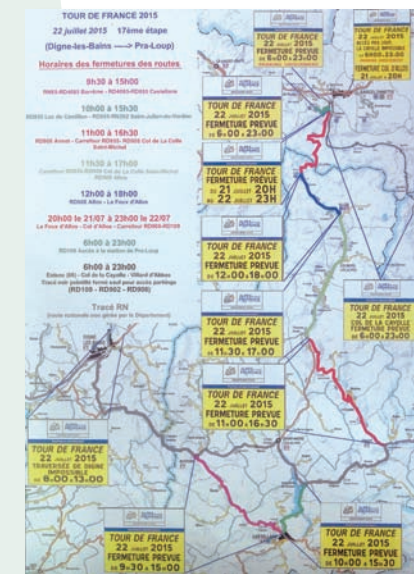
Faustine VILLARON - Responsable

LE RÉSEAU VERDON TOURISME RÉCOMPENSÉ POUR SON EFFICACITÉ !

C lors du séminaire APIDAE TOURISME (ex SITRA) qui s'est tenu les 4 et 5 novembre dernier à Saint-Etienne dans la Loire, le réseau d'Offices de Tourisme du Val d'Allos, de Colmars-les-Alpes, Saint-André-les-Alpes, Annot, La Palud-sur-Verdon et Castellane regroupés sous la marque « Verdon Tourisme » a été récompensé par le trophée de l'efficacité !

APIDAE TOURISME représente aujourd'hui le premier réseau d'informations touristiques et de loisirs en France. Développé par la région Rhône-Alpes et déjà utilisé par l'ensemble des structures touristiques de ce secteur, ce dernier prend désormais le lampéur en intégrant les acteurs d'Ile-de-France et de PACA.

Particulièrement honoré de cette distinction, le réseau Verdon Tourisme la considère comme la reconnaissance du travail de collaboration entrepris depuis 2011



pour la mise en place d'une organisation de gestion de l'information performante entre tous les OT afin de gagner en productivité.

VERDON TOURISME a également été mis en avant durant ce séminaire par l'animation d'un atelier. Ce sont ainsi plus de 50 professionnels du tourisme qui ont assisté à la présentation de ce réseau et des multiples projets entrepris.

L'intérêt pour cette démarche s'est particulièrement fait ressentir durant le temps d'échange planifié à la fin de la présentation, où de nombreux acteurs ont salué et félicité le travail réalisé alors même que les délais et les budgets alloués étaient particulièrement restreints...

Faustine VILLARON - Responsable



NOTE INFORMATIVE RELATIVE À L'ENTRETIEN DES PARTIES COMMUNES DES COPROPRIÉTÉS

Dans le cadre du projet de revitalisation « centre-bourg » les études liées à l'habitat ont démontré un certain nombre de dysfonctionnements liés à l'entretien des parties communes des immeubles en copropriété. Par définition la copropriété stipule un partage des parties communes impliquant la responsabilité de chacun des propriétaires à les entretenir.



Nationale de l'Habitat) une attention spécifique sera portée sur les copropriétés. Cela pourra notamment se caractériser par un soutien pour la constitution, l'organisation et la gestion des copropriétés.

Qu'est-ce qu'on entend par parties communes :

Les parties communes correspondent au chemin d'accès aux différentes parties privatives par exemple l'entrée, le couloir, les escaliers. Elles concernent également les murs porteurs, les toitures, les planchers.

Dans le cadre de la future convention d'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) entre la Commune de Castellane et l'ANAH (Agence

Rénover les parties communes de votre copropriété

Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires, comme par exemple l'installation d'une chaudière dans votre immeuble. Ou encore des travaux lourds au niveau de la structure de l'immeuble. Il peut s'agir aussi de travaux pour rendre l'immeuble ou les logements accessibles aux personnes qui ont du mal à se déplacer.

Une aide peut soit vous être versée directement, soit être versée à votre syndicat de copropriétaires si votre copropriété est en difficulté. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez consulter le site internet de l'ANAH : <http://www.anah.fr/>

CHANTIER DES JARDINS DE LA TOUR, UNE RESTAURATION EXEMPLAIRE !

Le Chantier École du Patrimoine sur la restauration des Jardins de la Tour à Castellane, a débuté le 8 février 2015. Ce projet mené par l'association Acta Vista et Bao Formation, en partenariat direct avec la ville de Castellane, propriétaire du site, a permis l'embauche de 10 personnes du territoire en recherche d'emploi et dont le projet professionnel se situait dans les métiers du bâtiment.

Durant 12 mois, les salariés sont formés en situation réelle de chantier de restauration en vue de passer leur qualification au titre professionnel de Maçon du Bâti Ancien. équipe et leur formateur travaillent à la restauration des murs de restanques du jardin (5), dernière phase du chantier.

Pour la première phase, il a fallu détruire et mettre en sécurité le cabanon, qui était fissuré et constituait un

danger réel. Les parties des murs les plus sains ont été conservées et le reste des murs élevés. Le plancher du R+1 a été coulé en dalles de béton sur plancher hourdis. La charpente et la couverture du cabanon ont été réalisées pour une mise hors d'eau complète. L'équipe a, à ce stade, été scindée en deux par son formateur, pour que l'une d'elle commence la phase 2, qui devait permettre la restauration de la Petite Tour : toiture, enduits intérieurs et extérieurs, mais aussi une calade intérieure qui a été minutieusement élaborée, mettant à l'honneur un élément emblématique du patrimoine de Castellane...

Ces deux premières phases terminées, la troisième a débuté, pour restaurer la Tour Maison, sur laquelle plusieurs types de travaux sont à distinguer. La toiture et les enduits extérieurs ont été refaits à neuf. Des enduits intérieurs en R+1 et R+2 ont été réalisés à la chaux et

au plâtre, alors que les enduits du rez-de-chaussée ont été réalisés au plâtre uniquement. Le plancher du R+2 a été changé ainsi que les poutres de bois qui le soutiennent, avant d'être revêtu de tomettes hexagonales d'origine, qui ont été préalablement nettoyées une par une. La Tour Maison a pu ainsi retrouver son ambiance originelle, le résultat est splendide. Il ne manque plus que la pose des gouttières, volets, portes et fenêtres sur ces trois édifices.

La phase 4 de restauration des remparts a ainsi pu débuter. Les remparts ont été dévégétalisés et mis en sécurité. La phase 5 actuellement en cours de finition, consiste quant à elle, à remonter les murs en pierre sèche des restanques du jardin. L'équipe a de nouveau, à cette étape, été divisée en deux groupes, qui alternent la restauration des murs en pierre sèche et l'entraînement aux maquettes en atelier, en vue de l'examen final, que les salariés passeront fin janvier 2016.

À ce jour, deux membres de l'équipe ont quitté le chantier, vers un CDI dans une entreprise locale pour l'un, vers une formation de cordiste pour l'autre. Tous les salariés de cette opération ont réalisé des stages dans des entreprises du territoire, renforçant ainsi leur professionnalisme et leurs opportunités métiers, chacun étant par ailleurs suivi individuellement pour des débouchés emploi durable en fin de chantier, par un membre de notre équipe.

Le chantier des Jardins de la Tour se finit donc le 8 février 2016. Il aura permis de redonner tout son attrait à un lieu exceptionnel de la ville et de former dix personnes aux techniques de restauration du bâti avec on espère un emploi à la clé. Ainsi, la Commune tient à remercier tous les membres de l'équipe : Mikael CASTELLANOS, Jacques CHABANE, Marie-Georges CHABOT, Patrice DENIMAL, Julien GUBERT, Reb Michael



KHAZNADJI, Adrien PAYSANT, Bill PLASSE, Jean-Franck TREILLARD et Kevin UGO qui ont fourni un travail de grande qualité malgré des conditions parfois difficiles dont l'accès au chantier. Un grand bravo également à Jean-Michel SELVA, le chef de chantier qui aura su transmettre son savoir-faire et créer une belle synergie, ainsi qu'à Grégoire FRANC et toute l'équipe Acta Vista et BAO Formation. Toujours dans les remerciements, la Commune n'oublie pas tous les partenaires techniques qui ont suivi le chantier : Gisèle DONNINI et Claudine TOGNINI de la Communauté de Communes du Moyen Verdon, Etienne BERGDOLT, Architecte des Bâtiments de France, les Services Techniques municipaux et enfin tous les partenaires financiers sans qui ce chantier n'aurait jamais pu se réaliser : Europe, État, Région, Département, Réserve Parlementaire, Fondation Eiffage, Fondation du Patrimoine et Fondation AG2R la Mondiale. Et maintenant, il ne reste plus qu'à faire vivre ce lieu !





UN NOUVEAU SUCCÈS POUR LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE 2015

Cette année, les Rendez-Vous de l'Automne ont encore remporté un franc succès. Organisés par la Maison Nature & Patrimoines, le Parc naturel régional du Verdon et l'association Petra Castellana, cet événement a pour double objectif de proposer des activités pour les habitants lors des vacances de la Toussaint tout en continuant de faire vivre le village pour les touristes présents.

Deux animations enfants ont été proposées autour de la thématique de l'Automne : un atelier cuisine avec la confection de compotes et de gâteaux aux pommes, et un atelier de création de nichoirs et mangeoires avec des bouteilles recyclées. Ces animations ont accueilli à chaque fois douze enfants du territoire, de six à onze ans, ravis de pouvoir montrer leurs créations aux parents venus les chercher deux heures plus tard.

Ces animations enfants ont été complétées par une journée pressage de fruits organisée par le Parc naturel régional du Verdon. Le but ? Que les habitants apportent les fruits de leur verger et repartent avec des bouteilles de jus. La presse mobile de l'association « Les croqueurs de pommes » a donc été installée toute la journée sur le marché de Castellane pour

transformer 2,5 tonnes de pommes en 1500 litres de jus, faisant aussi le bonheur des passants qui ne manquaient pas d'observer le fonctionnement de la machine. Des expositions d'objets anciens issus des collections du musée du Moyen Verdon, de diverses variétés de pommes, une exposition de vannerie la vente de jus et d'arbres fruitiers ont complété la journée.

Enfin, ces vacances ont été l'occasion de mutualiser les équipes de la Maison Nature & Patrimoines et de l'Office de Tourisme de Castellane, puisque ce dernier a déménagé provisoirement en raison de travaux de rénovation. Durant les deux semaines de vacances, visiteurs et habitants se sont ainsi mélangés en un seul lieu et dans un but unique, découvrir le territoire.



UN PROGRAMME D'ANIMATIONS 2016 DÉJÀ BIEN DÉFINI À LA MAISON NATURE & PATRIMOINES

La Maison Nature & Patrimoines a fermé ses portes le 1er novembre dernier après une saison riche en animations. Le visiteur ne s'y est d'ailleurs pas trompé et a répondu présent à tous les événements organisés. Il va donc de soit que nous resterons sur cette dynamique pour l'année 2016 où l'ouverture est d'ores et déjà prévue le samedi 2 avril.

L'exposition « Vivre au Pays pendant la Grande Guerre » qui a déjà rencontré un franc succès, sera visible encore la saison prochaine avec de nouvelles animations autour du Centenaire à ne pas manquer. Des expositions de plus petite envergure seront également visibles en



accès libre au premier étage de la Maison Nature & Patrimoines parmi lesquelles une exposition sur le textile et des expositions d'artistes locaux dans le cadre de l'Art de Mai. À cela s'ajoute les animations habituelles, Nuit des musées (21 mai), Rendez-Vous aux Jardins (4 et 5 juin), Journées Européennes du Patrimoine (17 et 18 septembre), Rencontres du Moyen Verdon, Rendez-Vous de l'Automne, et nos animations estivales en juillet et août.

C'est donc avec entrain que l'équipe de la Maison Nature & Patrimoines prépare durant cet hiver un nouveau programme d'animations où nous espérons vous retrouver nombreux.

LA JOURNÉE D'ÉQUIPE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON A ÉTÉ ORGANISÉE À CASTELLANE

Le 1^{er} décembre dernier, toute l'équipe du Parc naturel régional du Verdon s'est retrouvée à Castellane pour échanger autour de thématiques et de projets propres à Castellane. La journée a commencé près du stade, au bord du Verdon, où le travail de technicien rivière a été expliqué et illustré à partir de l'exemple de l'entretien de la ripisylve. La matinée s'est poursuivie avec l'intervention à la salle des fêtes de Marc Doussière, chargé d'agriculture, qui a présenté à toute l'équipe le projet « Vergers du Verdon ». Rappelons que depuis 2014, Castellane s'est lancée dans ce projet avec la plantation de variétés anciennes dans les jardins du Baous. Après un repas collectif à l'Oustaou, hébergement marqué Parc, une visite de la Maison Nature & Patrimoines a été effectuée dans le but de présenter le projet d'extension et de déménagement de l'Office de Tourisme et de mise en cohérence des deux musées. Des ateliers de travail sur les contenus à développer dans les futures

expositions ont terminé la journée, afin de récupérer les bonnes idées de chacun. À noter la présence lors de cette journée de Jacques Espitalier, Vice-Président du Parc du Verdon, Odile Capon, Cathy Dauthier et Jean-Paul Golé, élus à la mairie de Castellane, Bernard Molling, directeur de la Communauté de Communes du Moyen Verdon et Stéphane Loukianoff, directeur du Pays A3V.



RENCONTRES DU MOYEN VERDON, ÉDITION 2015

Pour la 9^e année consécutive, l'association Petra Castellana en partenariat avec la Communauté de Communes du Moyen Verdon a organisé trois rencontres autour du thème du Centenaire de la Guerre 14-18. L'association voulait partager ses connaissances et tout le travail initié à l'occasion de l'exposition du musée du Moyen Verdon « Vivre au Pays pendant la Grande Guerre », installée au 2^e étage de la Maison Nature & Patrimoines en 2015 et 2016.



même retrouvées dans la salle du Château à la Palud-sur-Verdon pour partager des anecdotes et écouter Armand Ferrando raconter ses souvenirs du village. Enfin, pour la troisième rencontre le samedi 10 octobre à Rougon, c'est M. Alain Bagarry qui a fait visiter



le village et a fait un compte-rendu de son travail sur les poilus du secteur de Rougon-La Palud.

L'association Petra Castellana tient à remercier tous les intervenants et les participants qui ont fait de ces Rencontres un moment chaleureux, intéressant et qui permettent de transmettre la petite et la grande histoire de ce territoire du Moyen Verdon. L'association remercie également la Communauté de Communes pour sa confiance

et son soutien dans l'organisation de ces événements. L'année prochaine, nous fêterons tous ensemble les 10 ans des Rencontres. Du travail en perspective pour l'association qui vous concoctera un beau programme !

La première Rencontre du Moyen Verdon a eu lieu samedi 26 septembre à Barrême avec une conférence de M. Roger Chauvin qui a présenté ses recherches sur les poilus « Morts pour la France » du secteur de Sennez-Barrême. Ensuite, le rendez-vous était donné samedi 3 octobre à Châteaufort les Moustiers. Le temps pluvieux n'a pas permis la visite du village mais une quarantaine de personnes motivées se sont quand



CHANTIER SUR LE FOUR DE BLARON - ASSOCIATION DES AMIS DE LA BAUME ET DE BLARON

Ce week-end du mois d'octobre, Blaron faisait l'objet d'une inhabituelle animation... On restaurait le four ! Au programme : réfection de la toiture.

Le four, situé au centre du hameau était en mauvais état, la toiture prenait l'eau mettant en péril la voûte et la sole. Les façades dégradées et la porte usée accusent le nombre des années. L'Association des Amis de la Baume et de Blaron s'est rapprochée de la municipalité afin de trouver ensemble une solution pour préserver ce patrimoine rural témoin muet d'une vie passée. Sur ce projet, la Commune a sollicité le Parc Naturel Régional du Verdon qui organise depuis plusieurs années, avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, des chantiers participatifs sur son territoire afin de sensibiliser les habitants aux techniques de restauration traditionnelles.

C'est ainsi que par cette action de valorisation du patrimoine s'est mise en place un partenariat dont les actions se sont réparties ainsi :

- La Commune de Castellane a organisé la mise en place du chantier et pris en charge les matériaux et leur approvisionnement par les services techniques
- Le Parc Naturel Régional a pris en charge la prestation de formation, la réalisation d'un panneau d'information et la mise à disposition d'une technicienne pour l'organisation et l'animation du chantier
- L'Association a quant à elle accueilli chaque matin les participants pour un « accueil café », a organisé et pris en charge les repas du déjeuner pour les participants et animateurs pendant toute la durée du chantier. De plus un habitant de Blaron, membre de l'Association, a mis un logement à disposition du formateur et de la technicienne du parc.

Durant 3 jours, du 16 au 18 Octobre, sous la houlette bienveillante de Philippe Bertone, formateur de l'école d'Avignon, une quinzaine de bénévoles se sont succédés sur le chantier dans la bonne humeur et la convivialité pour offrir un nouveau toit au four. Les repas pris autour d'une grande table dominant la lac de Castillon,

le soleil rayonnant et l'accueil des Blaronnais ont permis aux participants de récupérer de leur efforts ! Mais du travail reste à faire... et le succès de cette première session de travaux permet d'augurer une suite aussi réussie pour la 2^e session prévue durant le 1^{er} semestre 2016.

Au programme : terminer la restauration du four par la réfection des enduits de façades et le changement de la porte.

L'Association des Amis de la Baume et de Blaron remercie tous les acteurs de cette opération : la Mairie de Castellane ; le Parc Naturel Régional du Verdon ; les bénévoles pour leur implication. Et à l'année prochaine pour le chantier des façades !



SIGNALISATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, CE QUI A CHANGÉ EN 2015

Les acteurs économiques du territoire, hébergeurs, restaurateurs, artisans, commerçants, mais aussi les communes, ont pu mettre en place différents types de panneaux (enseignes, préenseignes, jalonnement,...) afin de se signaler.

Ces panneaux relèvent de la réglementation en matière de publicité, qui a été modifiée en profondeur par la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et le décret 2012-118 du 30 janvier 2012, dans un objectif de préservation des paysages.

Ainsi, dans le territoire du Verdon comme dans toute la France, les règles relatives aux enseignes, aux enseignes lumineuses, mais surtout aux préenseignes, ont changé, sans pour autant se simplifier :

- En particulier, les enseignes sont soumises à autorisation non pas du maire, mais du Préfet, et l'instruction est effectuée, pour les communes varoises, à la DDTM à Toulon, ou la DDT de Digne, pour les communes des Alpes de Haute-Provence, où vous devez désormais envoyer vos demandes d'enseigne (formulaire cerfa disponible sur internet : www.service-public.fr).
- D'autre part, depuis le 13 juillet 2015, la plupart des panneaux de pré-enseignes sont interdits : les garages, stations-services, hôtels, restaurants, services publics et activités en retrait de la voie publique, qui pouvaient mettre en place, hors agglomération, des préenseignes dérogatoires, afin de signaler la proximité du lieu d'exercice de leur activité, ne bénéficient

plus de cette dérogation. Seules sont désormais autorisées les préenseignes pour les activités en relation avec la fabrication et la vente de produits du terroir ainsi que pour les activités culturelles et les monuments historiques.

Un panneau illégal peut donner lieu à une amende administrative de 1500 € !

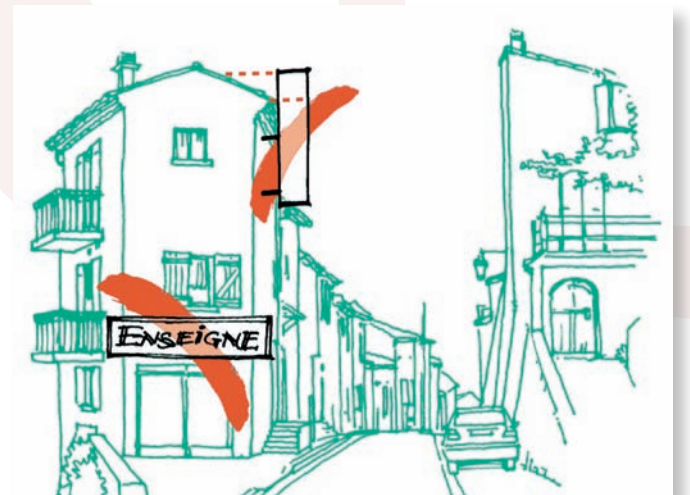
Pour rappel, la publicité est interdite dans les Parc naturels régionaux, et ce depuis 1979 ! Les grandes enseignes ne semblent pas très au fait de la réglementation...

Face au besoin d'information, le Parc naturel régional du Verdon vient donc de mettre à jour et de rééditer sa charte signalétique : un guide pratique à l'attention des élus et des acteurs économiques du Verdon.

Ce guide pratique, téléchargeable sur le site internet du Parc www.parcuverdon.fr et distribué dans les mairies, offices de tourisme et intercommunalités du territoire, vient expliquer la réglementation relative à chaque type de panneau mais aussi proposer des solutions pour se signaler, dans le respect des paysages et du patrimoine bâti du Verdon.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous procurer cette charte signalétique ou à vous rapprocher du Parc du Verdon : 04 92 74 68 00.

Pour toute information, vous pouvez vous renseigner en mairie auprès du Service Urbanisme, au 04 92 83 60 07.





LA BOULE DU ROC

La Boule du Roc a organisé une journée boules pour les enfants qui avait été reportée pour cause de fortes pluies, elle a réuni 27 équipes sur le boudrome derrière la salle des fêtes. Cette rencontre conviviale a eu la particularité d'organiser un concours de pétanque en doublettes faisant s'affronter des équipes composées d'un adulte et d'un enfant.

Une manifestation qui a duré une bonne partie de la journée ensoleillée. Le président Benoit Fortuna et son staff ont voulu que cette journée soit placée sous le signe de la bonne humeur entre différentes générations de joueurs. À la mi-journée, tout le monde a partagé le verre de l'amitié et les grillades en présence du maire Jean-Pierre Terrien et des élus. La finale a opposé la doublette Fabio -Jérôme et Shana - Raymond. Tous les enfants ont été récompensés par des lots. Ce concours a été aussi organisé au profit du voyage de fin d'année de l'école élémentaire du village.

Environ 540 euro ont été versés à la coopérative de l'école. Les jeux ont été applaudis par les boulistes présents. Dans quelques semaines, l'école de boule encadrée par «La boule du Roc», reprendra ses activités pour les classes du primaire.



PROGRAMME SAISON 2016 :

Le concours avec les enfants de l'école sera reconduit.

- **16 et 17 Avril :** Championnat de France. Pétanque 2x2 - Mixte
Pétanque et longues pour la fête Patronale.
Grand Prix de la Ville. Jeu Provençal - 3x3.
Souvenir Francis Andrade. Pétanque 2x2.
Souvenir José Denève. Jeu Provençal 2x2.
Challenge Gilbert Sauvan. Jeu Provençal 2x2.

- **Le 14 Juillet et 17 Août :** Pétanque 2x2.
Au mois de Juillet et au mois d'Août 1 concours mixte.

TAI CHI CHUAN, ART MARTIAL, ART DE VIVRE (OU TAÏ JI QUAN)

Peut-être avez vous déjà observé dans des parcs, ou vu à la télévision, des groupes de personnes, ou quelque solitaire, effectuant des mouvements lents et harmonieux.

Vous avez envie d'essayer?

Rejoignez nous le lundi et le mercredi de 18h15 à 20h15, à Castellane, à la salle multiactivités (dojo), chaque semaine.

De début octobre à fin juin

Pour découvrir cet art, à la portée de tous, il vous suffit d'une tenue confortable, et d'une motivation à la régularité, indispensable pour mémoriser et intégrer tout doucement cet apprentissage corporel, à votre rythme, sans aucun esprit de compétition, ni jugement d'autrui.

Vous découvrirez, au fil des séances, une autre approche de votre corps, de votre respiration, et saurez apprécier vos premiers pas dans la coordination des mouvements, la douceur des gestes, et l'équilibre intérieur.

pratique, se répercuter dans le quotidien, et permettre à chacun de retrouver une certaine souplesse dans les mouvements (c'est une pratique qui est préconisée même en cas de problèmes du système ostéo articulaire), de mieux gérer sa vie, diminuer le stress et développer le calme intérieur.

Christine Blanc Galleano, mandatée par l'association EQUILIBRE anime depuis plusieurs années à l'hôpital de Castellane, une heure de tai chi chuan hebdomadaire pour nos aînés, leur permettant de retrouver un peu de sensations corporelles, dans la bonne humeur!

Tout renseignement supplémentaire auprès de Christine BLANC GALLEANO

TEL: 04 92 83 62 26 ou 06 76 36 91 98 (HR)

Adhésion à l'association EQUILIBRE :15€ annuel pour les cours : 35€/mois ou 90€/trimestre, donnant accès au 2 cours par semaine.

BIENVENUE À TOUS!



AUTOUR DES ÉLÈVES DU ROC

« Autour des élèves du Roc », association des parents d'élèves des établissements scolaires de Castellane, compte 64 adhérents.

Le rôle de l'association est de servir la cause de tous les élèves, des parents et de tous les acteurs de la vie scolaire (enseignants, professeurs, directeurs et principal, employés municipaux affectés aux écoles...)

Ses interventions sont : réunions de travail ou d'information à l'attention des parents d'élèves ou des élèves de l'établissement, rédaction de courriers auprès de l'Inspection d'Académie, diffusion d'informations concernant l'enseignement ainsi que l'organisation des manifestations (carnavals, lotos, ventes de produits sur le marché de Noël, fêtes de fin d'année pour divertir nos enfants et financer les projets scolaires).



La réussite de ces actions dépend des

parents, enfants, grands-parents, enseignants, commerçants et bien d'autres bénévoles !!! MERCI à tous pour votre investissement ! Tous les parents sont les bienvenus pour prendre part aux diverses actions et apporter leurs idées. N'hésitez pas également à contacter les délégués des parents d'élèves pour toutes questions ou difficultés rencontrées par vos enfants.

POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS, MOBILISONS-NOUS !

ACTIONS (ANNÉES 2015/2016)

Bourse aux ski, sport et jouets
28 novembre 2015 - à la salle des fêtes

Marché de Noël 13 décembre 2015 : stand

Carnaval en mars 2016 : défilé et goûter

Soirée à thème 9 avril 2016 salle des fêtes : repas et animation musicale

Fête patronale 29 mai 2015 : corso

Fête de fin d'année juin 2016



RADION VERDON

Mais comment ça, vous ne connaissez pas Radio Verdon ?! Une Radio pas comme les autres ! Des rendez-vous toute la semaine avec l'histoire de notre pays, les festivités (eh oui ! Il s'en passe des choses chez nous!), avec les aînés, les jeunes, la littérature, des interviews exclusives, des musiques pour plaire à tout le monde et encore d'autres événements ! On ne va pas tout vous dire non plus, alors, venez écouter ! Mais c'est pas tout ! Vous avez envie de dire quelque chose ? Besoin de vous faire connaître ? N'hésitez pas à nous contacter grâce à :

Notre Facebook : Annabel RadioVerdon ;

Notre adresse mail : castellane@radio-verdon.com

ou par téléphone au 04 92 74 47 75.





« Association d'Aide en Milieu Rural

21 ans d'existence à Castellane»

NOS VALEURS

Permettre aux Personnes de « VIVRE BIEN » chez Elles à tout âge de leur vie.

Développer, poursuivre une action collective créatrice de lien social.

NOTRE SECTEUR D'INTERVENTION

Castellane- Demandolx- La Garde- Peyroules- Rougon et Soleilhas

NOS SALARIEES

Agents à Domicile et Auxiliaires de Vie Sociale.

NOS SERVICES 7/7 JOURS

Besoin d'assistance et d'accompagnement- Aide à la vie quotidienne- Ménage- Repassage- Accompagnement Transport-

Sortie d'hospitalisation- Télé Assistance FILIEN.

TOUS PUBLICS

Personnes Agées-Personnes Handicapées-Famille-Personnes Seules.

LES MODES D'INTERVENTIONS

Le Mode Prestataire : vous bénéficiez d'une prestation de services « clé en main ». L'Association est employeur.

Le Mode Mandataire : L'Association s'occupe de l'ensemble des démarches, vous êtes l'employeur et déchargé de tout l'administratif.

LES PRISES EN CHARGES (sous certaines conditions)

Pour les Personnes Retraitées : APA et AIDE SOCIALE (Conseil Départemental)- Caisse de retraite-Mutuelles-Collectivités locales-

Pour les Personnes Actives : MUTUELLES- CAF- CPAM- CONSEIL DEPARTEMENTAL

AVANTAGES FISCAUX SELON LA LEGISLATION EN VIGUEUR



ADMR de Castellane 126, Avenue Frédéric Mistral 04120 CASTELLANE. 04.92.83.77.19 / 06.42.12.25.99 Admr.castellane@wanadoo.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE DU MOYEN-VERDON

L'École de Musique et Danse du Moyen Verdon (association loi 1901) accueille chaque année une soixantaine d'élèves pour leur permettre de s'initier ou de se perfectionner à un instrument de musique.

5 professeurs dispensent les cours individuels et collectifs.

Un bureau composé de bénévoles permet à l'association de poursuivre son activité depuis 1986.

Pour 2015 -2016, L'École propose :

- Pratique individuelle d'un instrument : accordéon, batterie, guitare, piano, trompette. (Castellane et St André les Alpes)
- Pratique collective : l'atelier est ouvert à tous les



élèves désirant progresser dans un ensemble musical. (St André les Alpes)

- Organisation d'évènements (concerts, fête de la musique)
- Participation aux animations locales



ÉCOLE DE MUSIQUE DU MOYEN-VERDON
 Hôtel de Ville - 04170 Saint-André-Les-Alpes
 email : emdmoyenverdon@gmail.com
 Présidente : Marielle Bruel
 Contact : emdmoyenverdon@gmail.com

LA MÉDIATHÈQUE DE CASTELLANE

Elle multiplie ses actions pour répondre à sa mission essentielle : la diffusion de la culture pour l'ensemble de la population des plus jeunes aux plus âgés.

Cela passe par la lecture à voix haute aux résidents de l'établissement de santé Ducélia : (un petit groupe de 6 à 8 personnes nous écoute fidèlement le lundi). Par l'accueil des enfants de primaire dans le cadre des « Rythmes scolaires » : ils découvrent les livres par des activités ludiques, en appréciant cette approche différente : la poursuite de l'accueil des classes depuis la petite section de maternelle jusqu'au cours moyen, pour la découverte de la richesse d'une médiathèque en livres et CD : par diverses animations, (prochainement aura lieu une lecture par « Les Cabotins » sur le thème « La femme au centre de la littérature contemporaine ») ; par une chronique mensuelle à Radio Verdon présentant un livre ou un auteur.

Nous sommes ouverts le mardi : 8h30-11h30, mercredi : 14h-18h, vendredi : 10h-11h30, samedi : 10h-12h30 (sauf le premier samedi du mois) .



Les B.D., les deux postes informatiques, l'accueil



CASTELLANE EN FÊTES

Après presque deux ans d'absence le village a de nouveau un comité des fêtes rebaptisé « Castellane en fêtes ». Sous l'impulsion de Julie Chalve et des membres du Conseil Municipal, une réunion s'est tenue dans la salle d'accueil de l'école où une trentaine de personnes étaient présentes dont plusieurs représentants d'associations. De nombreux jeunes castellans ont également assisté à cette réunion constitutive. Après avoir désigné les membres de l'association et avoir élu un bureau, la discussion s'est engagée sur les grandes lignes que « Castellane en fêtes » va essayer de créer. La présidente Julie Chalve souhaite travailler avec les associations castellanaises. De nombreuses idées ont été émises. C'est avec des personnes très motivées que l'association repart de zéro. Les premières manifestations devaient commencer en début d'année 2016 avec deux concours de belote et une soirée années 80. Les grandes lignes de la fête patronale ont été discutées. Tous veulent du changement pour proposer un nouveau programme qui aura lieu fin mai 2016 et offrir de nouvelles animations. Une nouvelle idée de corso va être étudiée. Les soirées devraient également être plus musicales avec le retour d'orchestre sur la place. Beaucoup ont demandé la sortie des bravadiers du pétardier lors de la fête de Notre Dame du Roc. Des

animations pour le feu de la St Jean ont été débattues. Des tournois de foot pour les enfants font partie des grandes lignes que « Castellane en fêtes » veut reprendre et notamment le réveillon du jour de l'an pour 2016/2017. Mais la présidente a précisé aussi qu'elle ne voulait pas tout faire d'un coup « on fera petit à petit et surtout avec les moyens que l'on aura, sachant que l'association ne veut pas s'imposer mais au contraire travailler avec tout le monde... »

Le bureau se compose ainsi : Présidente Julie Chalve, vice-président Franck Duthille, Secrétaires Didney Borgnic et Pascale Curzi, Trésoriers Martine Brondet et Thomas Liperini.



AU FIL DU VERDON

Après une exposition très appréciée par les nombreux visiteurs, qui nous ont fait le plaisir de nous rendre visite et d'acheter nos réalisations, nos petites mains se sont mises au repos. Puis, mi-septembre, une partie de l'équipe s'est rendue au carrefour européen du patchwork à Sainte Marie aux Mines.

Elles sont revenues pleines de nouvelles idées pour préparer notre marché de Noël.



Au mois de septembre nous avons offert à la mairie le blason de Castellane fait par les petits doigts de Madame Ginette François.

Début Novembre nous avons organisé un loto et nous remercions toutes les personnes présentes à cette manifestation.

À l'année prochaine pour d'autres découvertes

Le Club « Au Fil du Verdon »

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Cette année l'association des commerçants et artisans a compté 70 adhérents (commerces, hôtels, campings, artisans). Cette association des commerçants et artisans s'efforce de maintenir un centre ville vivant et dynamique avec des animations et décorations lors des manifestations. De nombreuses réunions avec nos élus nous ont permis de connaître les futurs projets et améliorations de Castellane (signalétique en 2014, droits de terrasses et charte des commerces en 2015, aménagements divers).

Cette année le petit annuaire Vivre à Castellane a encore connu un grand succès, de nombreuses animations ont été proposées : distribution de roses lors de la fête des mères, tombola pour la fête des pères en juin.

À l'occasion du passage du tour de France nous avons, avec le Club des aînés, décoré le rond-point Digne St André les alpes. Nocturnes des commerces les mardis soirs de juillet août, participation financière à la soirée du 17 août avec l'office de tourisme, journée provençale en septembre, et pour finir cette fin d'année loto et soirée choucroute que de nombreux Castellans attendent avec impatience, ainsi que le marché de Noël qui cette année revient sur la place.

En ces temps de crise où le commerce devient difficile (en 2015 des commerces ouverts à l'année ont cessé leurs activités) restons solidaires.

Pour un village vivant, faites vivre vos commerçants.

LES BOUCHONS D'AMOUR 04

Depuis un peu plus d'une année, l'association Les Bouchons d'Amour 04 est présente à Castellane. Elle a

pour but de récupérer les bouchons et couvercles en plastiques qui ne dépassent pas 12 cm de diamètre. Sont

exclus ceux des médicaments et produits chimiques. Il

il y a pour le moment trois points de collecte, à l'accueil en Mairie, au point public Boulevard Frédéric Mistral (ancienne gendarmerie), au CCAS et au local du Club des aînés Boulevard Saint-Michel.

Le siège social est à La Motte du Caire et le dépôt des collectes du département se situe à la Zone d'Activité des Grandes Blaches à Mison.

C'est de là que partent les camions qui amènent les bouchons vers le partenaire qui les recycle, en palettes pour matériaux.

Les fonds versés par cette société permettent d'aider les associations du département qui gèrent le handicap et d'aider également des personnes à mobilité réduite pour que leur quotidien soit meilleur. Les Bouchons d'Amour 04, en partenariat avec l'association Espoir 04 accepte également les bouchons en liège et synthétiques.

Merci pour eux pour avoir le bon geste qui permettra que leur handicap soit moins pénible.

Jean-Paul Rivet





LEI VEISIN DOU PLAN

Comme chaque année, fin août, c'est sous les marronniers de la famille Imbert, qui nous accueille avec autant de gentillesse, que nous avons partagé le repas du quartier.

Notre saucier Philippe a éveillé nos papilles, avec son délicieux Aioli. Une journée très réussie grâce à toutes les « petites » mains » qui ont œuvré pour nous régaler, et aux boulistes pour l'ambiance de l'après-midi.

Lors de l'Assemblée Générale de l'association, Monsieur André PASSINI, adjoint au Maire, qui présentait Monsieur le Maire, nous a assuré que les travaux demandés en 2014 (limitation vitesse, abri-bus) allaient être réalisés, les financements ayant été obtenus récemment. Toujours dans le cadre de la sécurité, il a été demandé, cette année, la pose de barrières de sécurité aux abords du pont du Pesquier. Un grand merci aux adhérents pour leur présence lors de cette réunion et aux manifestations organisées au long de l'année.

Notre association fête ses 3 ans, aussi, conformément à nos statuts le bureau a été renouvelé :



Présidente	GUES Adeline
Vice-Président	REMI Sébastien
Trésorière	BOIRAC Sarah
Trésorière adjointe	GIRAUD Ginette
Secrétaire	DEMANDOLX Franck
Secrétaire adjointe	BELLOUR Ida

Après cette Assemblée Générale, la soirée « Beaujolais Nouveau », nous a réunis à la salle des fêtes pour une soirée en toute convivialité. Comme à l'accoutumée c'est la bonne humeur qui a régné autour de la table.

UN SOURIRE POUR VIVRE

Grâce au soutien de ses adhérents, notre association poursuit ses actions en faveur des personnes handicapées.

Cette année, nous avons installé deux tables au bord du lac de Castillon, sur la plage du Cheiron. La mise



en place a été effectuée par les services techniques de la mairie et nous les remercions. Ces tables-bancs fabriquées par l'atelier ONF de Barrême, sont disposées pour un meilleur accueil et pour le confort de tous. Leurs conceptions permettent aux personnes à mobilité réduite de s'installer facilement.

Ce nouvel aménagement très apprécié, a contribué à l'amélioration de l'accessibilité de ce site très fréquenté l'été.

De même le fauteuil roulant de plage « hippocampe » qui permet de rendre accessibles les plages a été mis à disposition sur la base du Cheiron durant toute la saison estivale.

Un Sourire pour vivre

Présidente : Elisabeth GAGLIO



LES AMIS DE NOTRE DAME DU ROC

Au cours de l'année, la fréquentation du sanctuaire a été soutenue, si on en juge par le nombre de bougies brûlées dans la chapelle.

Pour l'amélioration du site, les travaux suivants ont été réalisés :

- restauration de 2 lustres et la restauration du 3^e lustre est en cours,
- remplacement des pierres taillées manquantes des oratoires : 6 boules et 3 pyramides,
- entretien de la chapelle (balayage, enlèvement des bougies brûlées, mise de nouvelles bougies etc.,
- débroussaillage du chemin et des abords de la chapelle, propreté du chemin...,
- l'association a confié à un artiste faïencier de Carbis, la réalisation des 14 scènes du chemin de croix,

peintes sur des plaques en lave de VOLVIC, décorées main, avec un décor polychrome, sur émail brillant cuit au four à 1000 degrés, donc résistantes aux intempéries et à l'épreuve du temps. Ces plaques seront posées, par des membres de notre association au printemps 2016, au ciment colle, donc indémodables.

Le site de Notre Dame du ROC, emblème de notre village très apprécié par les nombreux visiteurs, mérite d'être bien entretenu ; un appel est lancé aux bonnes volontés pour aider les quelques membres actifs de l'association.

Si, Vous aimez Castellane, son patrimoine, le site de NOTRE DAME du ROC en particulier, adhérez à l'Association chargée de l'entretien, de ce site cher aux Castellans et à tous les visiteurs : adhésion 10 euros.

CLUB DES AÎNÉS

Saluons la nouvelle année et sa panoplie de festivités.



Chaque trimestre un nouveau programme est établi tout en conservant les activités hebdomadaires.

- Les mardis et jeudis après-midi à 14h30. Permanence à la salle du club : jeux, cuisine etc...
- Lundi et vendredi à 14h15. Informatique et initiation à Internet
- 1 fois par mois : Cours de pâtisserie par Jean-Luc et un petit loto.

Travail de la mémoire : La dictée, sans oublier l'art floral, les sorties à la journée, visites ou spectacles. Les repas avec animation.

Récemment au local du Club une personne déléguée du



Conseil Départemental a présenté une animation sur l'alimentation en général, sur le bio, sur la diététique et quelques notions de recyclage. Dans le deuxième module, il a été discuté de l'air ambiant dans les maisons et les méthodes pour améliorer l'atmosphère. Une simple cotisation vous permet d'adhérer au club et participer à toutes les activités. Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

CLUB DES AÎNÉS
« CASTELLANE LA VAILLANTE »
Boulevard Saint-Michel - 04120 CASTELLANE

Voyages 2016

Du 22 au 27 mai : 6 jours / 5 nuits
Escapade vers les Lacs Italiens
Prix par personne : 799 €

Du 8 au 12 septembre : Croisière de 5 jours
BERLIN et ses multiples facettes
Prix par personne : 1339 €

Arrhes : 339 € le 20/02 - Solde : 1000 € le 30/07
Pour ceux qui le souhaitent, possibilité d'échelonner les paiements.
(Pour de plus amples renseignements s'adresser au club).



LE COMITÉ DE JUMELAGE CASTELLANE PESCASSEROLI



Comme chaque année depuis sa création participée au week-end Primavera. Nous avons beaucoup travaillé, en nous amusant à la décoration de la salle et le résultat a conquis les nombreuses personnes qui sont venues aux repas. Nous tenons à remercier Jean Christophe et Patricia Fradet pour leur aide précieuse. La soirée animée par le groupe Aqua Pazza, a fait voyager un public conquis de Napoli à l'America, en suivant les aventures de Giovanni.

Les cours d'italien ont repris en octobre. Malgré l'absence de professeur pour nous guider, nous maintenons les cours pour garder nos acquis et continuer à pratiquer l'italien.

Le 22 novembre, une petite virée a été faite à la découverte dans un « ecovillaggio » entièrement restauré, à Torri Superiore. L'année prochaine nous envisageons de faire un week-end sur Cuneo.

Nous avons participé à la fenêtre de l'Avent, le 5 décembre.

Pour info, en décembre, nos amis italiens de la chorale Décima Symfonia sont partis à Toronto pour donner un concert.

Nous vous donnons rendez-vous le 28 février pour notre loto.



LE JUDO CLUB



Avant les vacances d'été, le club a accueilli le champion olympique Marc ALEXANDRE et le responsable technique de la ligue PACA Laurent DEL COLOMBO. Ils sont venus remettre les diplômes d'animateurs de club à Julien AMBROIS et Franck BERENGUEL. Ils ont ainsi assisté à la mise en situation des cours de judo menés par Julien et Franck.

Voilà une belle récompense après une saison de formations dans divers lieux de la région Provence !

Fin juillet 2015 et pour la 3ème année, le club a reçu le couple japonais Hitoshi et Somiko qui sont restés quelques jours dans la région.

À la fin des vacances scolaires, les jeunes judokas ont participé à un stage de remise en forme à GANAGOBIE.

Les cours de JUDO et TAISO ont repris à la mi-septembre, anciens et nouveaux adhérents s'y sont retrouvés avec plaisir.



Outre les entraînements hebdomadaires, certains assistent aux stages Kata départementaux et aux compétitions.

Le loto organisé par le « judo club castellanais » a lieu le dimanche 20 décembre 2015 à la salle des fêtes de Castellane, nous vous y attendons nombreux !



AEP - LE ROC



Section RUNNING

Cette nouvelle section vient de se créer à l'AEP. Elle s'adresse aux adultes et enfants de tous niveaux. Les sorties se font sur route et sentiers balisés en montagne. Jean-Luc, l'entraîneur, désire partager sa passion en apprenant le running aux adhérents. Il envisage la participation de certains à des

courses nationales (trail ou route).

Les participants sont enthousiasmés par la dynamique de cette section, et par les apports techniques donnés. Une fréquentation assidue est garante de la progression du groupe. Venez les rejoindre :



Public	Jours	Horaires	Lieu de RDV
Enfants	Dimanche	9h30	L'Escoulaou
Ados	Dimanche Mercredi	10h 18h	L'Escoulaou Derrière la salle des fêtes
Adultes débutants	Lundi	18h	Derrière la salle des fêtes
Adultes confirmés	Jeudi	18h	Derrière la salle des fêtes

« Les kayakistes castellanais de l'Association d'Éducation Populaire Le Roc en stage dans le Vaucluse ».

Durant les vacances de la Toussaint, sept jeunes castellanais ont participé à un stage régional de canoë-kayak dans le Vaucluse.



Ce stage était organisé par la fédération française de canoë-kayak et s'est déroulé sur la Sorgue à Fontaine de Vaucluse.

Nos petits sportifs ont pu s'initier, se perfectionner en technique, et rencontrer les jeunes des autres clubs de notre région.

L'AEP a pu proposer des tarifs très bas aux parents afin de permettre à un maximum d'enfants de participer à moindre frais.

D'autres stages et sorties seront programmés pour la saison 2016.

Les séances reprendront au printemps, les mercredis à 17h pour les débutants et les samedis à 14h pour les confirmés.

Pour venir essayer avec les Moniteurs de l'AEP, il suffit de s'inscrire à une première séance d'initiation aux permanences d'accueil.

Permanences : Mardi de 18h à 19h et le jeudi de 17h30 à 19h, à la salle Multi activités, Chemin Notre Dame.

Nom de la page Facebook : Club Kayak de Castellane AEP

Téléphone de l'AEP : 04 92 83 71 84

Section ADOS

Désireux d'agir sur les temps libres des adolescents et pré-adolescents et constatant le manque de structures type d'accueil de jeunes, la création d'une « section ado » était un projet de l'association et un désir de ses responsables depuis plusieurs années. Aujourd'hui nous avons « lancé la machine », et c'est principalement la motivation des jeunes qui nous pousse à prendre ce projet à cœur. Ils sont très réactifs, créatifs, sérieux et pleins de bonnes idées. Notre but est de les accompagner dans leurs divers projets, être à l'écoute de leurs besoins et leurs envies, leur permettre l'épanouissement, le dépassement, la découverte, l'imagination, la prise de responsabilités et également favoriser les liens intergénérationnels et les aider à être les adultes de demain dans leur commune et dans la société. Nous avons rédigé un projet pédagogique (que les jeunes ont pu valider) détaillant la méthodologie envisagée, et précisant les be-

avons demandé de vous en parler, voici leurs mots :

« Bonjour, nous allons vous présenter la Section Ado. À la Section Ado nous faisons des réunions pour discuter de nos projets (voyages, stages) et de comment faire pour gagner de l'argent pour les organiser.

Récemment nous avons participé à la fête d'Halloween organisée par les parents d'élèves et l'Office de Tourisme. Ils nous ont proposé de nous déguiser et de nous cacher dans les rues, pendant la visite nocturne du village, afin de faire « peur » aux enfants. Ensuite, nous sommes allés à l'école primaire pour faire une petite fête pour les enfants, nous avons décoré la salle d'accueil et nous avons mis de la musique pour qu'ils dansent et s'amuse. Nous nous sommes beaucoup amusés à préparer cette fête.

Nous avons prévu d'avoir une salle pour nous (pour faire les réunions etc.) et aussi nous allons organiser des événements comme la chasse aux œufs pour Pâques ou un tournoi de foot-



Installation tuyaux à l'entrée de Castellane



Aménagement en face de la Boudousque



Porte de la chapelle St Jean



Pont du pesquier



Installation des portes WC à la maternelle

21ÈME RÉGIMENT D'INFANTRIE DE MARINE
« Au contact »

ARMÉE DE TERRE

VOUS ENGAGER DANS L'ARMÉE DE TERRE, C'EST FAIRE LE CHOIX D'UN MÉTIER QUI A DU SENS, D'UN MÉTIER UTILE POUR VOUS ET POUR LES AUTRES.

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE 10 000 FRANÇAISES ET FRANÇAIS DE 17,5 ANS À 29 ANS AU PLUS AVEC OU SANS QUALIFICATIONS, ELLE S'ENGAGE À VOUS FORMER, À VOUS ENCADRER, ET À VOUS ACCOMPAGNER. LES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTIONS SONT IMPORTANTES SI VOUS ÊTES MOTIVÉ(E).

RENSEIGNEMENTS
@ : recrutement@21rima.org
Téléphone : 06 10 04 53 88

ses soldats
ses missions
ses défis

Vous reconnaissez-vous ?

Année 1950

